

Le Port, le 22 JAN. 2019

Mairie de St Paul

Direction de la Planification,
de l'Aménagement Urbain et de l'Habitat
Contact : Olivier Chevalier
Responsable service planification

Tél. : 0262 32.31.91

Nos réf. : 19000275-VP/CD-OC
Vos réf. : DPTU/PLO/18120920/DC

Objet : **Modification du PLU de Saint-Paul sur la zone AU6st de Bellemène**

Monsieur le Maire
Commune de Saint-Paul
Place du Général de Gaulle
CS 51015
97864 SAINT-PAUL CEDEX
A l'attention de M. Dimitri conte

24 JAN. 2019
19000275
ARRIVE COURRIER

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, vous nous avez notifié le dossier de modification du PLU concernant la zone AU6st de Bellemène ainsi que l'arrêté relatif à l'enquête publique.

L'objet de la modification est compatible avec les orientations des documents cadre en vigueur, notamment le SCOT Grenelle (2017-2027) du TCO approuvé le 21 décembre 2016.

A l'exception de « coquilles mineures » le dossier n'amène pas de remarques particulières.

Nous restons à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.



Le Directeur Général des Services par intérim

Mickaël Lebon

LES ENGAGEMENTS QUALITE

MARIANNE JE SUIS LABELLISÉ MARIANNE.

B.P. 50049 - 97822 - Le Port Cedex
Tél. : 02 62 32 12 12 • Fax : 02 62 32 22 22 - courriers@tee.pf - www.tee.pf
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h à 16h le vendredi de 8h à 11h